

**TYPE DE BULLETIN : Avis aux émetteurs**  
**DATE DU BULLETIN : 28 avril 2025**

**Objet : Paiement des droits annuels de maintien de l'inscription à la Bourse de croissance TSX en souffrance et options de paiement**

### **DROITS DE MAINTIEN DE L'INSCRIPTION**

Le présent bulletin vise à rappeler aux émetteurs de la Bourse de croissance TSX que les droits de maintien de l'inscription de 2025 devaient être payés au plus tard le **31 mars 2025**. Veuillez noter que des frais de retard peuvent s'appliquer à tout paiement effectué en retard et qu'en cas de non-paiement des droits d'ici le **30 avril 2025**, la Bourse peut procéder à l'arrêt de la négociation des titres de l'émetteur concerné.

Des frais additionnels s'appliqueront en cas d'arrêt de la négociation de titres. Veuillez vous reporter à la Politique 1.3 pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des frais de retard. Si les droits demeurent impayés après l'arrêt de la négociation, l'émetteur peut être suspendu, puis faire l'objet d'un examen préalable à la réadmission et se voir imposer des frais additionnels.

### **PAIEMENTS**

La Bourse souhaite également informer les émetteurs qu'ils peuvent lui verser des paiements au moyen de l'une ou l'autre des méthodes indiquées ci-après.

#### **1. TRANSFERT ÉLECTRONIQUE DE FONDS**

Banque Royale du Canada, succursale principale  
1025, rue Georgia Ouest  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
Canada V6E 3N9

Institution / banque : 003  
Transit / succursale : 00010  
Code SWIFT ou numéro de routage ou d'acheminement (RTN/ABA) : ROYCCAT2  
Numéro du compte en dollars canadiens : 1080167

En outre, vous êtes priés d'envoyer un courriel à l'adresse [payments@tmx.com](mailto:payments@tmx.com) pour confirmer l'envoi du transfert électronique de fonds, en y indiquant le nom de l'émetteur, son numéro d'identification de client et le numéro de la facture.

#### **2. OPÉRATIONS BANCAIRES EN LIGNE**

Le paiement par opération bancaire en ligne est offert par la plupart des institutions financières canadiennes pour les paiements en dollars canadiens uniquement.

Sur le site Web de votre banque, assurez-vous de choisir « TSX Venture Exchange Inc. » comme destinataire du paiement et utilisez le numéro d'identification de client de l'émetteur comme numéro de compte. Le numéro d'identification de client de l'émetteur se trouve dans le haut de la facture des droits de maintien.

En outre, vous êtes priés d'envoyer un courriel à l'adresse [payments@tmx.com](mailto:payments@tmx.com) pour confirmer l'envoi du paiement, en y indiquant le nom de l'émetteur, son numéro d'identification de client et le numéro de la facture.

### **3. PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT POUR LES FACTURES DE MOINS DE 10 000 \$ CA**

Les paiements par cartes de crédit VISA, Mastercard et American Express sont uniquement acceptés pour les factures de moins de 10 000 \$ CA, au moyen de l'adresse Web figurant sur la facture.

### **4. CHÈQUE**

Les chèques qui comportent le nom de l'émetteur, son numéro d'identification de client et le numéro de la facture peuvent être envoyés par la poste à l'adresse suivante :

Bourse de croissance TSX Inc.  
À l'attention de : T56289C  
C.P. 56289, succ. A  
Toronto (Ontario)  
Canada M5W 4L1

Pour toute question, veuillez communiquer avec nous aux coordonnées suivantes :

- (a) Question portant sur l'état de compte ou pour recevoir une copie d'une facture :

Crédit et recouvrement  
Groupe TMX Inc.  
[inquiries@tmx.com](mailto:inquiries@tmx.com)

- (b) Question portant sur d'autres débiteurs et crédits au compte :

Carol-Ann Edwards  
Spécialiste, Services aux émetteurs inscrits  
Bourse de croissance TSX  
403 218-2814  
[carol-ann.edwards@tmx.com](mailto:carol-ann.edwards@tmx.com)

- (c) Question portant sur le non-paiement des droits ou sur le présent bulletin :

Stella Yu  
Gestionnaire d'équipe principale, Conformité  
Bourse de croissance TSX  
604 643-6517  
[stella.yu@tmx.com](mailto:stella.yu@tmx.com)